



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Intervention de M. Claude GUEANT
Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer,
des collectivités territoriales et de l'immigration

*Remise des insignes de chevalier
de l'ordre national du Mérite à Madame Murielle NOËL*

Chénérailles, vendredi 16 mars 2012

- seul le prononcé fait foi -

Mesdames et Messieurs,

Chère Murielle NOËL,

Le métier de gendarme n'est pas un métier comme les autres.

C'est un métier qui se fonde sur une vocation et qui exige une disponibilité de tous les instants au service de ses concitoyens au détriment, inévitablement, d'une vie de famille sans contrainte.

C'est un métier qui exige, aussi, de se donner tout entier au service de ses concitoyens, au risque, parfois, de rester marqué dans sa chair par une intervention, ou, même, de devoir sacrifier sa vie à sa mission.

Cet engagement admirable est naturellement, d'abord, celui des militaires de la gendarmerie nationale.

Mais il est, aussi, celui de leur famille.

Avec eux, derrière eux, elles assument le choix qu'ils ont fait de servir la France et de protéger les Français.

Elles acceptent les contraintes de la vie en caserne et des changements réguliers d'affectations.

Elles supportent l'inquiétude que fait inévitablement naître en elles chaque départ en intervention vers des missions dont elles connaissent les dangers potentiels.

Elles connaissent les besoins et les attentes légitimes des gendarmes vis-à-vis de l'institution qu'ils ont choisi de servir.

Elles constituent, avec les militaires dont elles partagent le quotidien, la grande famille de la gendarmerie.

Pour exister pleinement, cette famille avait besoin d'une voix.

Depuis maintenant plus de dix ans, chère Murielle NOËL, vous lui prêtez la vôtre.

Vous lui prêtez votre voix pour reconforter ceux de ses membres qui se trouvent soudain frappés par le handicap ou le deuil.

Grâce à votre action et celle de votre association, chaque gendarme peut partir sereinement en mission, convaincu que, si jamais il lui arrive quelque chose, ses proches ne seront pas abandonnés.

Vous lui prêtez votre voix, aussi, pour défendre ses intérêts.

D'abord vice-présidente du mouvement des femmes de gendarme, vous devenez, trois ans après sa création, en 2003, sa présidente nationale.

Soucieuse de la crédibilité de votre mouvement, vous vous attelez à le faire reconnaître par les différentes autorités civiles et militaires et veillez parallèlement à élargir son assise : sous votre impulsion, il devient ainsi, en 2006, le mouvement des familles de gendarme puis, finalement, en 2007, l'association d'aide aux membres et familles de la gendarmerie (AAFMG).

Aujourd'hui, vous pouvez être fière du chemin parcouru : par son sérieux et son respect des règles de la concertation, l'AAFMG est devenue un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics pour tous les chantiers touchant à la gendarmerie nationale (logement, emploi, vie en caserne, etc.).

C'est un fait dont je peux personnellement témoigner, moi qui ai pu, à trois reprises, au cours de l'année écoulée, mesurer directement l'ampleur de votre dévouement à la cause de la gendarmerie nationale :

- je pense, naturellement, à votre contribution aux premières rencontres que j'ai voulu organiser, en avril dernier, au ministère de l'intérieur avec les associations de la gendarmerie ;
- je pense, aussi, à votre participation à la visite que j'ai effectué, toujours en avril, dans le département de l'Aube ;
- et je pense, enfin, à votre présence aux côtés de la grande famille de la gendarmerie au cours des célébrations de la Sainte-Geneviève qui se sont tenues aux Invalides, en décembre dernier.

À toutes ces occasions, comme constamment depuis dix ans, vous avez été le digne et dévoué porte-voix de la gendarmerie nationale.

X

Aujourd'hui, la République souhaite vous distinguer.

Elle souhaite distinguer, d'abord, votre total dévouement aux gendarmes et à leurs familles.

Elle souhaite distinguer, aussi, le souci de mesure et de dialogue dont vous avez toujours fait preuve dans vos contacts avec les pouvoirs publics.

Elle souhaite distinguer, enfin, l'inlassable engagement dont vous avez témoigné ces dernières années. Dans une société souvent décriée pour son égoïsme, votre investissement pour les autres mérite d'être cité en exemple.

X

Murielle NOËL, au nom du Président de la République nous vous faisons chevalier dans l'Ordre national du mérite.